

**7^e Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité
d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)**

New York, le 23 septembre 2011

**Intervention de S.E.M. Jean Asselborn
Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères**

Monsieur le Haut Représentant pour le désarmement,
Madame et Monsieur les Co-présidents, chers collègues Ministres
des Affaires étrangères du Mexique et de la Suède,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg s'associe pleinement au discours prononcé par
l'Union européenne.

Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour remercier le
Secrétaire général de son soutien au Traité d'interdiction complète des
essais nucléaires qui constitue un des éléments clés du régime de
désarmement et de non-prolifération nucléaires.

Le fait qu'aujourd'hui nous sommes 182 pays à l'avoir signé et 155 à
l'avoir ratifié, témoigne de l'appui solide qu'apporte la grande
majorité de la communauté internationale au Traité. Je profite de

l'occasion pour féliciter le Ghana et la Guinée pour le dépôt récent de leur instrument de ratification.

Malheureusement, les ratifications par le Ghana et la Guinée ont été les seules ratifications depuis notre réunion l'année dernière. La cadence des ratifications reste notre plus grand défi, malgré les efforts soutenus et constants déployés par les Etats parties et par la Commission Préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en vue de l'universalisation de l'interdiction.

Je souscris à l'appel lancé par l'Union européenne aux 9 pays qui figurent à l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait, de déposer leur instrument de ratification pour que l'entrée en vigueur du Traité, quinze ans après l'ouverture à sa signature, puisse enfin devenir réalité. En attendant l'universalisation du Traité, les moratoires volontaires sur les explosions nucléaires adoptés par plusieurs pays doivent être maintenus.

Madame et Monsieur les Co-présidents,

Le test nucléaire effectué par la Corée du Nord en 2009 ne cesse de nous rappeler qu'il faut redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les dispositions du Traité d'interdiction dans les meilleurs délais, et en particulier son régime de vérification.

Je salue les progrès considérables réalisés durant l'année dernière par la Commission Préparatoire dans la mise en place du système de vérification. Nous sommes confiants que le régime de vérification du Traité aura les capacités nécessaires pour effectuer un contrôle indépendant et efficace des dispositions du Traité, et par là même d'en dissuader toute violation. Aussi, le tsunami dévastateur et l'accident nucléaire qui ont touché le Japon il y a six mois nous ont-ils rappelé les avantages du travail de la Commission Préparatoire au niveau civil.

Madame et Monsieur les Co-présidents,

Le Luxembourg a soutenu de manière constante tous les efforts visant à faire entrer en vigueur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Soyez assurés qu'il en sera de même à l'avenir.

Je vous remercie. Tous nos encouragements aux Co-présidents du Mexique et de la Suède pour l'année qui vient.